

lemegilien@hotmail.com

VOLUME 2, NUMÉRO 4
AOÛT-SEPTEMBRE 2012
325 EXEMPLAIRES

LE

JOURNAL COMMUNAUTAIRE

MÉGILIEN

A N I M A T I O N

S
E
R
V
I
C
E



E
S
T
I
V
A
L
E

Les monitrices du Service d'Animation Estivale pour l'été 2012 Anne-Marie St-Pierre et Myriam Longpré au parc Armand-Viau

Le 29 juin dernier, je me suis rendue au terrain des loisirs pour rencontrer les deux monitrices soit Anne-Marie St-Pierre et Myriam Longpré du Service Animation Estivale (SAE) pour vous faire découvrir les activités proposées aux jeunes tout au long de l'été.

Cette année, il y a eu 31 inscriptions dont l'âge varie de 4 ans à 12 ans pour 14 garçons et 17 filles pour un total de 17 familles participantes. Le Service Animation Estivale a débuté ses opérations le 26 juin et se terminera le 17 août 2012 avec un arrêt de deux semaines pour les vacances de la construction pour un total de 7 semaines d'activité. L'horaire proposé est de 8 ½ heures à 16 heures.



Les jeunes se préparent pour un jeu d'eau.



Les jeunes qui s'amuse à l'une de leurs nombreuses activités.

Le 7 août prochain, il y aura une journée des SAE de la MRC de Coaticook sous la thématique du cirque. À ce moment, chaque SAE pourra présenter le numéro qu'ils ont préparé pendant l'été.

Des sorties planifiées avec la collaboration de Frontier Lodge sont mises en opération et sont commanditées par Fondation Tillotson. Les jeunes ont accès aux locaux de Frontier Lodge pendant cinq (5) jours durant l'été avec les jeunes d'East-Hereford et sont transportés par Autobus Coaticook.

Cette année, les partenaires du projet Manger Rire Courir se mobilisent pour l'adoption et le maintien des saines habitudes de vie chez les jeunes de 0-17 ans. Dans le cadre de ce projet, un agent a formé les monitrices pour les aider et les outiller face aux façons d'inculquer les saines habitudes de vie auprès des jeunes et aussi des parents. Elles ont aussi reçu des informations et de l'aide pour trouver des idées et monter des activités en lien avec l'activité physique et la saine alimentation.



Les jeunes qui jouent en équipe avec une éponge et de l'eau pour les journées ensoleillées

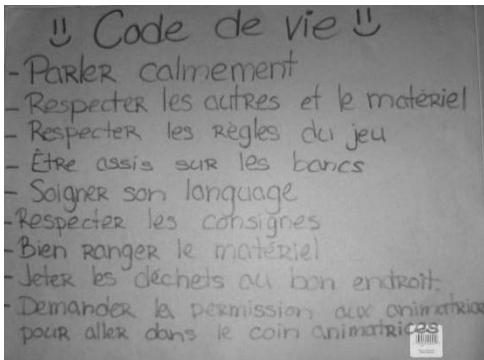


Myriam Longpré en train de préparer un jeu d'eau avec un jeune qui l'accompagne.

D'autres journées sont prévues pour aller à la plage du Lac Wallace par contre les jeunes sont transportés à cette occasion par les parents. Une demi-journée est prévue pour aller au Ranch St-Hubert afin de faire différentes activités avec des chevaux.

En cas de pluie, les jeunes se dirigent vers le Centre Communautaire de St-Herménégilde pour faire leurs différentes activités tout au long de la journée.

Les monitrices ont instauré un code de vie que les jeunes doivent respecter tout au long de l'été.



Le code de vie.

Les activités proposées par les monitrices sont aussi variées et intéressantes tel que tagg cruche, cerceau magique, tomate, mouettes-tortues, magicien et plusieurs autres. Des activités qui allient les activités physiques et la concentration. Les monitrices se doivent d'être très créatrices, originales et dynamiques afin de pouvoir amuser tous les jeunes avec les équipements dont elles disposent.

Pendant les pauses et les heures de repas, les jeunes se divertissent avec les équipements sur le terrain des loisirs.



Les jeunes pendant une de leur pause collation.

Il est à noter que notre SAE a été mentionnée à quelques reprises à Carrefour Loisirs pour le bon travail, l'organisation et la débrouillardise de nos monitrices. En discutant avec certaines personnes, j'ai appris que notre SAE avait une très bonne réputation. Nous devons en être très fières.

Sylvie Fauteux Viau

Nouvelles Municipales

AVIS IMPORTANT

NOUVELLE PROCÉDURE DE VENTES POUR TAXES

À PARTIR DE 2013

taxes impayées.

Puisqu'on constate que les taxes impayées augmentent de façon significative, le conseil a décidé qu'à partir de 2013, la municipalité de St-Herménégilde exclura seulement les matricules ayant des taxes impayées de l'année en cours.

Donc, pour mieux comprendre, en 2012, les matricules qui ont des taxes impayées de 2010 se retrouveront dans la procédure de vente pour taxes. En 2013, les matricules qui ont des taxes impayées de 2011 et 2012 se retrouveront dans la procédure de vente pour taxes.

Mairesse : Mme Lucie Tremblay

Siège no 1 : M. Réal Crête

Siège no 2 : M. Jean-Claude Daoust

Siège no 3 : Mme Sylvie Fauteux Viau

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Mme Nathalie Isabelle

Inspecteur municipal : M. Marc Sage

Siège no 4 : M. Mario St-Pierre

Siège no 5 : M. Jean-Claude Charest

Siège no 6 : M. Ronald Massey

Inspecteur en bâtiment : M. Stéphane Beauchesne



RÈGLEMENT SUR LES ROULOTTES

La municipalité de St-Herménégilde souhaite informer la population de sa réglementation municipale encadrant l'usage des roulottes et habitations motorisées sur son territoire.

L'utilisation de roulottes ou habitations motorisées utilisées comme une habitation, un abri ou pour un usage récréatif est prohibé sur l'ensemble du territoire de la municipalité. Leur occupation est permise uniquement dans les terrains de camping et destinées à être occupées pour des fins de villégiature.

Cette interdiction est stipulée dans le règlement de zonage numéro 19 de la municipalité de St-Herménégilde. La municipalité souhaite la collaboration de la population afin que ce règlement soit respecté. Pour toute information sur cette réglementation, vous pouvez communiquer avec Stéphane Beauchesne, inspecteur en bâtiment et environnement, le jeudi ou le vendredi au numéro de téléphone suivant : (819)849-4443.

Nous vous remercions de votre collaboration.

FINISSANTS DU SECONDAIRE

Si vous êtes finissant(e)s du **secondaire** pour l'année 2012, inscrivez-vous auprès de la municipalité afin d'obtenir une des bourses reconnaissance qui seront décernées pour la deuxième année consécutive. Vous devez **obligatoirement** vous inscrire d'ici le 30 septembre 2012 en présentant votre relevé de notes en indiquant votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone ainsi que votre diplôme reçu et la date. Si vous ne vous inscrivez pas, nous ne pourrions pas malheureusement vous remettre votre bourse. Au plaisir de vous rencontrer.



LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Cet événement a été instauré en 2005 et a rassemblé plusieurs amateurs de la voûte céleste. Que vous soyez un amateur ou un astronome accompli vous serez à même d'apprécier l'événement qui se déroule sur le Mont Hereford considéré comme le 3e plus haut mont en Estrie.

L'édition 2012 se tiendra le 18 août, alors nous vous invitons à réserver dès maintenant cette date à votre agenda pour profiter d'une très belle soirée. Un service de navette est disponible pour les gens qui le désirent à partir de 19h et se poursuit jusqu'au coucher du soleil.

L'événement a pour but l'observation des étoiles. Loin de sources lumineuses, l'observation n'en est que plus grandiose. De plus des astronomes amateurs nous permettent d'observer les étoiles à travers divers télescopes.

Si dame nature n'est pas des nôtres (s'il pleut) ce sera reporté à une date ultérieure.

Nous vous attendons les bras ouverts !



Les Samedis
Un circuit d'autobus
pour visiter la Vallée



ELL

ÉTÉ 2012

BON ÉTÉ À TOUS NOS RIVERAINS,

Eh ! oui, une autre saison estivale qui commence ; nous vous la souhaitons belle et chaude, toute pleine de bonheur.

Vous recevrez bientôt une lettre (ou e-mail) vous expliquant les buts et la raison d'être d'APELL. Ceci pour que vous compreniez mieux les décisions et les projets que nous planifions, afin de préserver la qualité de notre lac. N'oubliez jamais que la valeur de votre propriété (terrain et maison) dépend ,en grande partie, de la qualité de notre lac.....

Vous recevrez bientôt la visite de « **la patrouille verte** ». Qui est donc cette patrouille ? Il s'agit d'une agente de sensibilisation pour les bandes riveraines. Elle se nomme :Marie-Elaine Lacroix et elle possède une maîtrise en gestion de l'environnement ainsi qu'une formation de RAPPEL. Elle visitera aussi les propriétés des 4 lacs de la MRC de Coaticook (Wallace, Lyster, Lindsay et Lippé).

En ce qui a trait à notre fête annuelle, vous aurez toutes les informations nécessaires par le courrier ou par internet., le plus tôt possible. Je peux d'ores et déjà vous informer qu'elle se tiendra le samedi 18 août prochain.

Merci d'être fidèles à vous procurer votre carte de membre ; vous pouvez venir me voir ou contacter M.Jean-Luc Rodrigue.(1101 Lippé nord).

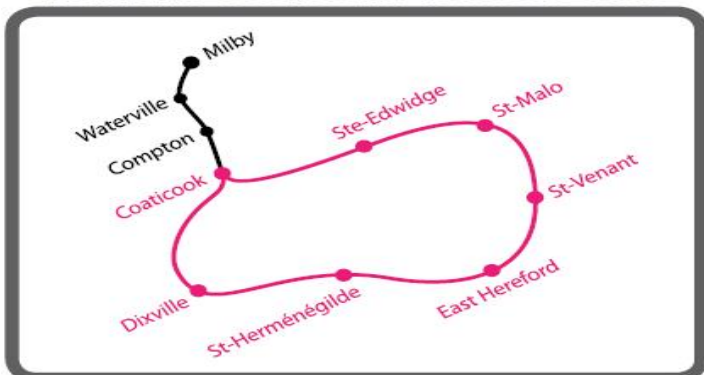
Merci à tous de votre appui constant,

Lise Robitaille
 Présidente



www.vallon-z-y.info

Tourisme Coaticook: 1 866 665-6669





Communauté St-Herménégilde

Bonjour à tous les paroissiens et villégiateurs.

Petite pensée Le soutien affectif : (Nul ne peut vivre qu'en fonction de lui-même. Des milliers de fibres nous lient à nos frères ; parmi ces fibres, tels des liens de sympathie, nos actions se transmutent en causes et nous reviennent sous formes d'effets.)

Voici les heures et les dates des messes célébrées en août 2012 et septembre 2012.

Dimanche	05 août	10 :30H	Marthe Paquin	par des parents et des amis
Dimanche	12 août	10 :30H	Huguette, Robert et Gilles Viau	par famille Viau
Dimanche	19 août	10 :30H	Jacques Langevin	par ses parents Maria et Roger Langevin
Dimanche	26 août	10 :30H	Claude Tardif	par Carmelle et Gaston Charest
Dimanche	02 sept.	10 :30H	Mathieu Boisvert	par ses parents
Dimanche	09 sept.	10 :30H	Marthe Morin et Dany Côté	par Sylvie et François Morin
Mardi	11 sept.	9 :00H	Lédia et Clotaire Nadeau	par leur fille Doris Nadeau
Dimanche	16 sept.	10 :30H	Christopher Facha	par Lise et Réal Hébert
Dimanche	23 sept.	10 :30H	Pierre Charest	par ses parents Carmelle et Gaston Charest
Mardi	25 sept.	9 :00H	Jacques Langevin	par Sœur Rita Grenier
Dimanche	30 sept.	10 :30H	Éliane St-Laurent	par ses parents

RAPPEL : La CVA est commencée. Nous comptons sur votre grande générosité.

Le souper paroissial aura lieu le 20 octobre 2012

Merci et Bonnes Vacances à tous.

CLUB JOYEUX ST-HERMÉNÉGILDE

Bonjour à tous nos amis de l'âge d'Or,

Le mois de juin s'est terminé avec le dernier souper du 2e samedi du mois et aussi le mercredi après-midi suivant qui rassemble une vingtaine de personnes, et le tout reprendra au mois de septembre prochain.

Juin a été le mois pour fêter les "pères" et on leur a souhaité Bonne Fête, Santé et Amour.

Parfois, à St-Herménégilde, il y a une "Surprise-Party". C'est ce qui arriva à notre Céline Dubois pour son ANNIVERSAIRE. Ses enfants et petits-enfants lui ont organisé une grosse fête avec parents, voisins et amis, la salle était pleine... Bonne Fête Céline de la part du Club Joyeux de St-Herménégilde. On veut te garder longtemps avec nous.

On recommence nos activités au mois de septembre et les cartes de membres 2012-2013 seront alors disponibles.

Le Club voudrait souhaiter BONNES VACANCES à tous ses membres et à tous les gens de St-Herménégilde.

Jacqueline Guay, présidente



VIE MONTANTE

Bon été à vous tous,

Voici un bref survol des thèmes abordés en mai et juin dernier.

Mai 2012 : L'Ascension du Seigneur

Il nous faut mettre à jour la Parole de Dieu ; l'actualiser en la situant dans un contexte plus contemporain.

Nous nous devons de semer la Parole et de laisser Dieu faire la récolte, à sa manière et en son temps ! Le temps est d'ailleurs le meilleur allié de l'amour de Dieu.

Ayons du tact et de l'écoute pour les autres tout en respectant la personne qui se confie à nous ou qui nous demande conseil.

Les gens réaliseront qu'ils ne sont pas les seuls à vivre une situation stressante ou un problème grave ; savoir que nous ne sommes pas seuls dans le malheur aide souvent à mieux le supporter.

Juin 2012 : L'institution de l'Eucharistie

La messe, la communion et l'adoration eucharistique sont des éléments complémentaires pour ceux et celles qui y ont été sensibilisés dès leur jeune âge.

Le mot Eucharistie veut dire : Actions de grâces

Le mot Communion veut dire : commune union

Les valeurs d'aujourd'hui n'étant plus les mêmes, il est normal que nos jeunes ne soient pas touchés de la même manière que nous l'avons été.

Sentir que quelque chose est plus grand que nous demande de l'humilité ; c'est normal car nous plongeons dans un mystère qui nous échappe.

Donnerions-nous notre vie pour quelqu'un que nous aimons ?

Posons-nous franchement la question.....

Ceci met un terme à nos rencontres jusqu'en septembre prochain ; nous souhaitons avoir la chance de vous y rencontrer.

À bientôt,

Lise Robitaille, responsable.

Calendrier des évènements

Date	Activité	Endroit
22 juillet	Spectacle de Claudine Mercier	St-Venant Paquette
27 au 29 juillet	Raid Jean-D'Avignon	East Hereford
3 au 5 août	Tournoi à Rosco	East Hereford
18 août	AGA APELL	St-Herménégilde
18 août	La tête dans les étoiles	Mont-Hereford
19 août	Tournoi Ligue des p'tits bonhommes	St-Herménégilde
7 octobre	Souper paroissial	East Hereford
20 octobre	Souper paroissial	St-Herménégilde

Feu à ciel ouvert

Demander votre permis

Contactez Marc Sage

Tél. : 819-849-4443





Services de santé et services sociaux

Au début des années quatre-vingt-dix, confronté à une crise des finances publiques, le gouvernement du Québec mettait en place une série de mesures qui allait transformer en profondeur le système public de la santé et des services sociaux. En même temps, la hausse anticipée des demandes de services, attribuable en partie au vieillissement de la population, incitait le gouvernement à adopter une nouvelle orientation en matière de dispensation des soins de santé

et des services sociaux, dont le fameux «virage ambulatoire» visant à soigner à domicile plutôt qu'en institution.

Pour arriver à ce changement d'orientation, l'État promettait l'organisation de services à domicile en lien avec les CLSC. Depuis plus de dix ans, ce volet des services de santé reste le parent pauvre du réseau. Une des raisons réside dans le fait que l'État s'est appuyé, sur la prise en charge communautaire et surtout sur celle des familles, assumée dans 80% des cas par les femmes. En fait, les femmes de la famille sont prises pour acquises par les intervenants des services de santé et des services sociaux. Elles n'ont pas réellement le choix quand vient le temps de prendre ou non en charge un proche ayant besoin d'aide lors du retour à domicile. On leur dit «quand, comment et quoi», leur donnant des consignes comme si elles étaient un des maillons de la chaîne de soins du réseau !

L'AFÉAS en action pour des services de santé

Dans une société moderne du deuxième millénaire, deux aspects de ce dossier importent ici. Il s'agit de l'accès aux services de santé et aux services sociaux, même à domicile, et la mise en place de programmes ou mesures de soutien pour les aidantes qui «choisissent» d'assister un proche qui en a besoin.

Ainsi, selon l'AFÉAS, l'État doit d'abord assurer la pérennité des services de santé et des services sociaux à domicile et en institutions en termes de qualité et de quantité suffisantes pour répondre aux besoins de tous. Dans ce secteur de la santé, l'État ne peut se permettre de jouer seulement un rôle complémentaire à celui des familles et de la communauté.

Pour assurer ces services, au même titre que les services hospitaliers et tertiaires qui sont grandement favorisés, l'État doit mettre en place une Politique de soutien à domicile pour les personnes dans le besoin, tenant compte du réseau d'aide familial ou de voisinage, et ce, de façon uniforme à la grandeur du Québec. Pour assumer son rôle, il doit augmenter les budgets ainsi que le personnel soignant qualifié pour mettre en place et améliorer les services et soins à domicile, entre autres, en assurant une continuité dans les soins mais surtout dans les intervenants qui les donnent. Enfin, il doit veiller à diffuser auprès de la population une information complète sur les services disponibles dans chaque région et la façon de s'en prévaloir.

Parallèlement, pour l'AFÉAS, des mesures pour reconnaître et soutenir le travail des aidantes et des aidants doivent être mises en place. Plus précisément, ces mesures visent à permettre à ces femmes de faire des choix éclairés et libres quant au rôle qu'elles souhaitent jouer ; d'exercer ce rôle d'aidante dans des conditions qu'elles participent à déterminer et en toute sécurité ; d'avoir accès à des mesures sociales et économiques établies par le gouvernement, les entreprises où elles travaillent et la communauté où elles vivent.

Politique vieillir et vivre ensemble – Un plus pour les aidantes et le maintien à domicile

L'AFÉAS réclame depuis plusieurs années des politiques de reconnaissance et d'aide pour les aidantes et aidants, des soins de qualité dans les CHSLD, de même que des politiques favorisant le maintien à domicile des personnes vieillissantes. Le Gouvernement du Québec vient de faire un nouveau pas en ce sens. En effet, dans sa politique Vieillir et vivre ensemble, il annonce l'investissement d'un montant additionnel pour les 5 prochaines années afin de favoriser l'inclusion sociale et la participation des aînés dans leur communauté, la création d'environnements sains, sécuritaires et accueillants, la promotion de la santé, le soutien à domicile et les soins adaptés aux spécificités des aînés. La politique vise également à contrer les perceptions négatives par rapport à l'âge en prônant une approche participative et inclusive. Cette politique est le résultat d'un engagement commun de 18 ministères et organismes gouvernementaux. Elle se décline sous trois orientations, soit la participation, la santé et la sécurité des aînés.

(Pour lire la nouvelle politique aller à : www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/politique-vieillir-et-vivre-ensemble.pdf)

Je vous souhaite une belle saison estivale et nous vous reviendrons en septembre prochain avec d'autres nouvelles concernant les femmes et l'AFÉAS. Au plaisir de vous tenir informé des nouveaux développements ainsi que ceux déjà accomplis pour vous en votre nom car bien sûr nous représentons la voix des femmes et nous comptons bien le crier haut et fort.

Au revoir !

Jacqline Lemieux, membre Aféas de Saint-Herménégilde.



APPEL À TOUS. Y aurait-il quelqu'un qui serait intéressé à apprendre à travailler sur un métier à tisser ? Quelqu'un serait-il intéressé à en donner la formation ? Pour information, appeler Sylvie Fauteux Viau au 819-849-3122.

Récupérer l'eau de pluie grâce au Fonds Éco IGA

Barils récupérateurs d'eau de pluie disponibles à prix réduit dans la MRC de Coaticook

Quelque 140 barils récupérateurs d'eau de pluie à prix réduit seront distribués à travers la MRC de Coaticook cet été grâce à la collaboration du Fonds Éco IGA.

Ces barils, fabriqués au Québec à partir de contenants ayant servi à importer des olives, permettent de récupérer l'eau de pluie et par le fait même d'économiser cette précieuse ressource.

D'un volume de 200 litres, le baril permet de constituer une réserve, très utile lors des périodes de sécheresse ou de restriction municipale d'arrosage. L'eau ainsi recueillie peut servir à toute tâche ne nécessitant pas d'eau potable, tel que les travaux de jardinage et de nettoyage extérieur.

Ces barils sont disponibles pour les citoyens de la MRC de Coaticook pour la modique somme 30 \$, alors qu'ils se vendent généralement 85 \$ en magasin. Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire en ligne sur le site Internet de la MRC de Coaticook au www.mrcdecoaticook.qc.ca avant le **10 août**. Un tirage au sort parmi les participants aura lieu afin de déterminer l'attribution des barils. Ceux-ci seront distribués vers le 22 août. Tous les détails seront connus ultérieurement.

Monsieur Richard Belleville, président du comité des matières résiduelles de la MRC, est heureux de pouvoir offrir cet outil à la population : « Par ce programme, les citoyens de la MRC pourront participer activement au



recyclage de l'eau de pluie et ainsi contribuer à l'économie d'eau potable. L'eau est une richesse naturelle à préserver. »

De son côté, Dominic Arsenault, propriétaire du IGA Coaticook s'est dit ravi du programme : « Nous sommes fiers de pouvoir contribuer à la réalisation de ce projet collectif et environnemental. C'est un bel exemple de développement durable dans notre milieu. »

L'économie de l'eau potable est un enjeu qui gagne en importance parmi les préoccupations au Québec. Pour la MRC de Coaticook, ce matériel environnemental constitue donc une façon de participer à la préservation de cette précieuse ressource, car chaque petit geste compte !

À propos du Fonds Éco IGA

Le Fonds se veut un levier du développement durable pour les collectivités québécoises. Il sert à financer des projets qui répondent concrètement aux réalités du milieu et qui permettent d'améliorer les pratiques en matière d'environnement.

Depuis sa création en juin 2008, le Fonds Éco IGA a financé plus de 400 projets dans toutes les régions du Québec. Un outil pour célébrer le Jour de la Terre le 22 avril et tous les jours !

Pour information : Monique Clément
Chargée de projet matières résiduelles
MRC de Coaticook
819-849-9166 poste 33



ÉQUIPE DU JOURNAL

Le Mégilien
776, rue Principale
St-Herménégilde, Québec J0B 2W0
Pour nous joindre : lemegilien@hotmail.com

Réal Crête, conseiller responsable
Brigitte St-Pierre, responsable de la publicité
Sylvie Fauteux Viau, mise en page
Date de tombée prochain journal : 3 septembre 2012

PASSEPORT CULTUREL COATICOOK

Avantages d'être membre du passeport

Disponible à compter du 1^{er} août, le Passeport sera en vente dans les quatre organismes culturels concernés



Devenir membre individuel du Pavillon des arts et de la culture, de la Bibliothèque Française-Maurice, du Musée Beaulne et de la Société d'histoire et qu'à ce titre on jouit de tous les privilèges des membres réguliers incluant ceux décrit ci-dessous ;

1. Pavillon des arts et de la culture

- 1 billet gratuit pour un spectacle au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook ;

2. Bibliothèque Française-Maurice

- Emprunter des documents gratuitement à la Bibliothèque Française-Maurice ;
- Accès internet gratuit à la Bibliothèque Française-Maurice ;
- Un rabais de 50 % sur l'achat d'un livre à la boutique AUX VIEUX BOUQUINS ;
- Obtenir un rabais de 40% sur les conférences, rencontres d'auteurs et spectacles littéraires à la Bibliothèque Française-Maurice ;

3. Musée Beaulne

- Visiter le Musée Beaulne de Coaticook gratuitement aux heures régulières d'ouverture ;
- Jouir d'un tarif spécial pour les visiteurs occasionnels (parents et amis) accompagnant un membre – 2 \$ par personne et gratuité pour enfants de moins de 13 ans au Musée Beaulne de Coaticook ;
- Profiter d'un rabais lors de certaines activités organisées par le Musée Beaulne de Coaticook

- Consulter le centre de documentation gratuitement et obtenir des photocopies à prix réduit au Musée Beaulne de Coaticook ;
- Obtenir 10% de rabais sur les articles en vente au kiosque souvenir au Musée Beaulne de Coaticook.

4. Société d'histoire de Coaticook

- Faire des recherches gratuitement dans les archives et obtenir des photocopies à prix réduit à la Société d'histoire de Coaticook ;
- Accès internet gratuit à la Société d'histoire de Coaticook ;
- Obtenir gratuitement une copie du bulletin LE COURANT de la Société d'histoire de Coaticook ;

Tarif pour le passeport (économie de 22% pour les résidents et de 68% pour les non-résidents)

RÉGULIER : 35\$ ÉTUDIANT : 20\$

Soulignons que ce projet a été rendu possible avec le renouvellement imminent de l'*Entente portant sur l'utilisation des équipements de loisir et de culture de la Ville de Coaticook*, un renouvellement qui confèrera plus de flexibilité et de marge de manœuvre aux organismes culturels et de loisir.

Édith Thibodeau, Agente de développement culturel – Ville de Coaticook tél. :819-849-9166

COMITÉ DES LOISIRS DE ST-HERMÉNÉGILDE

LIGUE DES P'TITS BONHOMMES

Tournoi 10-12 ans

Balle molle inter village

Dimanche le 19 août 2012

Venez encourager nos enfants



Nous avons besoin de bénévoles.

Si vous avez des idées d'activités,

appeler Robin Cotnoir, président des loisirs

tél. : 819-849-3986

BLAGUE À PART

Qu'est-ce que l'on obtient si on demande à un politicien de dire : «La vérité, toute la vérité, rien que la vérité?»
3 réponses différentes!!!

Un couple est étendu sur un lit. L'homme lui dit : « Je vais faire de toi la femme la plus heureuse au monde.»
Elle de répondre : « Ah ! Oui...Tu vas me manquer ! —

Un jour mon mari décide de laver son chandail ; quelques secondes après être entré dans la salle de lavage il me crie : « Quel cycle j'utilise pour la laveuse ? »

Je lui réponds : « Ça dépend. Qu'est-ce qu'il y a d'écrit sur ton chandail ? »

Lui de répondre : « Université de Montréal »...

Saviez-vous que les girafes n'existaient pas ?

En effet, c'est juste un coup monté...

Un dénommé Laguerre et son ami Laferme se promène en forêt ; tout d'un coup, Laferme n'entends plus Laguerre. Il appelle la police et dit : « J'ai perdu mon ami. »

La police lui demande son nom. Lui de répondre : « Laferme ».

La police répète : « Donnez-moi votre nom.» Et lui de répéter ; « Laferme ! »

Le policier insiste : « Donnez-moi votre nom ou je ne vous aiderai pas. »

Et lui de répondre encore : « Laferme ! »

Le policier perd patience et lui dit : « Cherchez-vous la guerre? »

Et lui, soulagé, lui dit : « Justement oui !!! »



Bon été à tous et amusez-vous bien,

Plume du lac

LE COIN DES AÎNÉS

PERTE D'AUTONOMIE

Admissibilité au transport adapté

Depuis 1980, Acti-Bus offre le transport adapté aux personnes handicapées. Grâce à leur véhicule muni de tous les équipements nécessaires pour assurer la sécurité des personnes handicapées, Acti-Bus peut offrir un service de «porte-à-porte». Vous pouvez vous informer en appelant au 819-849-3024.

Afin d'avoir accès aux services d'Acti-Bus vous devez :

Être admis par le comité d'admission, selon les critères établis dans la politique d'admissibilité du Ministère des transports du Québec

SERVICE RÉGULIER

Pour être admis au service régulier, il y a des critères d'admission.

- Vous procurer, le formulaire « DEMANDE D'ADMISSION » au bureau d'Acti-Bus.
- Être une personne handicapée. C'est-à-dire avoir une déficience significative et persistante.
- Avoir sur le plan de la mobilité, des limitations justifiant l'utilisation d'un service de transport adapté.

PROJET 24-7-25

Ce programme est offert exclusivement aux personnes qui doivent se déplacer à l'aide d'un fauteuil roulant et ce 24 heures par jour, 7 jours par semaine. L'utilisateur ne défraie que 25% de la facture. Vous devez réserver ce service 48 heures à l'avance et donner tous les détails techniques de la sortie : heures, lieu, temps d'attente. Information 819-849-3024.

De plus grâce à son programme interurbain, du lundi et vendredi vous pourrez vous rendre au CHUS Fleurimont (mardi et jeudi) et le CHUS Hôtel-Dieu (sur demande). Informez-vous des heures de transport pour votre municipalité. 819-849-3024.



PRÉVENTION INCENDIE

La période de déménagement approche à grands pas. Le service incendie vous invite à penser à votre sécurité dès votre arrivée dans votre nouveau domicile en vérifiant le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée et en changeant leur pile.

Voici comment s'assurer du bon fonctionnement de l'avertisseur de fumée :

- Vérifiez la date de fabrication de l'appareil sur le boîtier ; si elle excède dix ans, remplacez l'avertisseur. Si vous êtes locataire, demandez au propriétaire de votre logement de vous fournir un nouvel avertisseur de fumée. C'est sa responsabilité ! C'est toutefois à vous de veiller à ce qu'il fonctionne bien en tout temps ;
- Achetez toujours des piles de bonne qualité ;
- S'il n'y a pas d'avertisseur de fumée, achetez-en un rapidement. Si vous êtes locataire, demandez au propriétaire de vous en fournir un.
- Si le chauffage est au bois, au granule, au propane, à l'huile ou au gaz naturel, assurez-vous de vous procurer un détecteur de monoxyde de carbone.

Il est aussi important de prendre d'autres précautions, non seulement lorsqu'on déménage, mais en tout temps :

- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile. Dessinez-le en famille et mettez-le en pratique régulièrement. Faites-en un jeu avec les enfants. Ainsi, vous éviterez la panique et les comportements imprudents en cas d'incendie ;
- Si vous êtes locataire, prenez connaissance des procédures d'évacuation élaborées par le propriétaire de l'immeuble ;
- N'accumulez pas de boîtes ou d'objets inutiles dans votre domicile, sur le balcon ou sur le côté de l'habitation. Ceci pourrait vous empêcher d'évacuer de façon sécuritaire ;
- Pensez à entreposer les liquides combustibles, comme l'essence, dans leur contenant d'origine, fermé hermétiquement ;
- Procurez-vous un extincteur portatif. Placez-le dans un endroit facilement accessible et, surtout, apprenez à vous en servir.

Si vous avez un barbecue, installez-le dehors, à un minimum d'un mètre d'une fenêtre ou d'un mur.

Pour de plus amples renseignements sur les précautions à prendre, communiquez avec votre service de protection incendie ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

Jonathan Garceau

Technicien en prévention incendie



N'oubliez pas le couvercle doit fermer pour être ramassé. En cas de bris, ils ne seront pas remplacés.



POUR COMPOSTER SANS PROBLÈME-----44% des résidus domestiques sont compostables
MATIÈRES ACCEPTÉES

- ☑ Résidus alimentaires (fruits, légumes, restes de table, etc)
- ☑ Résidus de jardins (herbes, feuilles, etc.)
- ☑ Papier à main, mouchoirs, essuie-tout
- ☑ Sacs en papier ou sacs certifiés compostables

MATIÈRES STRICTEMENT REFUSÉES

- ✗ Toutes matières plastiques
- ✗ Sacs oxo-biodégradables
- ✗ Le verre (ex. bouteilles de vin)

POUR DIMINUER LES LARVES

Des larves (vers blancs) peuvent apparaître dans votre bac brun après que des mouches aient pondu dans les résidus de viande. Pour réduire ce problème, il suffit de leur en limiter l'accès :

- Envelopper les viandes et les restes de table dans un papier journal ;
- Recouvrir les résidus de cuisine avec des matières sèches (feuilles mortes, papier journal, bran de scie) ;
- Asperger les vers de sel ou vinaigre pour les tuer.

POUR RÉDUIRE LES ODEURS

- Éviter de placer le bac au soleil
- Ajouter des matières sèches (feuilles mortes, papier journal, bran de scie) ;
- Placer les résidus odorants au réfrigérateur et/ou congélateur et les mettre dans le bac le jour de la collecte ;
- Rincer les bacs avec de l'eau et du savon doux ;
- Ajouter un peu de bicarbonate de soude dans le bac.


SAVIEZ-VOUS QUE...

Il est très économique de composter : le coût du compostage municipal est de 40\$/t alors que celui de l'enfouissement est de 139\$/t ?

Le compostage produit 20 fois moins de gaz à effet de serre que l'enfouissement ?

Source : Monique Clément, chargée de projet

MRC de Coaticook, tél. 819-849-9166, poste 33




Stéphane Lemieux
Opérateur de machine

Excavation Dido Inc.

Bur. : 819 849-6625
Cell. : 819 679-7821

Donald Crête
Propriétaire
Cell. : 819 554-7958

R.B.Q. : 2618 7807 48



"SERVICE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL"

Depuis 18 mois, ce service de garderie à \$7.00 vous est offert dans votre municipalité

Du lundi au vendredi
De 7 :00 h. à 17 :00

Possibilité de service de garde de soir. Pour informations, contacter

Lise Limoges
819-849-2743



Daniel Parent
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE

451, rue Main Ouest,
Coaticook, QC
J1A 1P8

Téléphone et télécopieur : (819) 849-4100



PROMUTUEL
COATICOOK-SHERBROOKE
Tout commence par la confiance

Geneviève Clermont
Agente en assurance de dommages
genevieve.clermont@promutuel.ca

Coaticook • 819 849-9891 • promutuel.ca

ASSURANCE 

AVON CANADA

POUR VENDRE OU ACHETER CONTACTEZ-MOI!

Josée Pouliot
Leader dans la vente.

À VOTRE SERVICE DEPUIS 16 ANS
(819) 844-0024
josee.pouliot@xplornet.ca




Repère du Chasseur 2010


Clément Crête
1005 rue CHIZO
Coaticook QC J1A 2S5
Tél. : 819 849-7130
www.repereduchasseur.com



Desjardins
Caisse populaire
des Verts-Sommets de l'Estrie

Centre de services St-Herménégilde
816, rue Principale
St-Herménégilde, Qc
Téléphone : 819-849-9822
Télécopieur : 819-849-9668

Coopérer pour créer l'avenir



Eric et Georges Beloin inc.

Eric Beloin
Président

438, Route 253
East Hereford
(Québec) J0B 1S0
Tél. : 819 844-2341
Télééc. : 819 844-0915
Courriel : eric.beloin@axion.ca

- Vente et transport de sable et gravier
- Transport de bois
- Excavation
- Déneigement

Jean Rousseau

Député de Compton–Stanstead



Bureau de circonscription

5142, boul. Bourque

Sherbrooke (Québec) J1N 2K7

Tél. : 819 347-2598

Télec. : 819 347-3583

jean.rousseau@parl.gc.ca

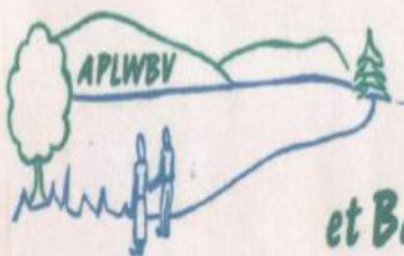
www.jeanrousseau.npd.ca



SCALABRINI & FILS INC.

1730, CH. TREMBLAY

STE-EDWIDGE, QC J0B 2R0



**Association
Protection
Lac Wallace
et Bassin Versant**

776 rue Principale
St-Herménégilde, Qc J0B 2W0

(819)844-0972

Courriel: association.lac-wallace@hotmail.com

Vous aimez profiter d'un plan d'eau de qualité? Alors agissons! Par votre contribution annuelle de 20\$ à l'association du Lac Wallace, vous faite la différence car ensemble nous pouvons garder et même améliorer la qualité de notre lac. A vous d'y voir!

ENTREPOSAGE

La Vieille École



806, rue Principale
St-Herménégilde, Qc J0B 2W0
Tél.: 819 416-0367

**AUTOS, MOTOS, ROULOTTES,
MEUBLES.**

*Propriétaires sur place 24/24
Chauffé, Système alarme relié.*

- Pension pour chevaux avec manège intérieur et extérieur
- Cours d'équitation western
- Fêtes d'anniversaires pour enfants
- Camps de jours intensifs en équitation

Places disponibles



Gîtes touristique
(B&B)

**Dominic et Sébastien sont heureux de vous servir au
890 ch. St-Jacques à St-Herménégilde
pour réservation ou informations : 819-849-0568**



- Élevage de Blondes d'Aquitaine sans additif et sans hormone
- Vente de viande directement à la ferme **NOUVEAU 2012**
- Veau et bœuf à la pièce, emballés sous-vide et congelés



La plus grande sélection de **Feux d'artifices**

Viande pour le **B.B.Q**, RIB steak, contre-filet, bavette, poitrine désossées,...

Nouveauté, **saucisses** de Blonde d'Aquitaine du Ranch St-Hubert

Mi-juillet, surveillez l'arrivée du **blé d'inde**

Nouvelle saveur de crème glacée, **Crème de framboise**

Vous recevrez par la poste notre nouveau **pamphlet** incluant notre menu casse-croûte, conservez-le... Et appelez-nous pour commander !

Chez **Variétés Delorme et Filles** ça vaut le détour...
833 chemin St-Jacques, St-Herménégilde (819)849-2011

Récupération

BERGERON inc.



- Achat de fer de tous genres
- Métaux non-ferreux
(cuivre, laiton, stainless, aluminium, batterie)
- Vieilles automobiles
- Appareils ménagers
(Réservoir eau chaude, laveuse, sècheuse, frigidaire, fournaise etc...)

**POUR votre
ménage
du
printemps**

SUR PLACE



BALANCE



Payons comptant

**Offrons aussi service
de cueillette pour votre**



- entreprise
- terrain
- ferme
- maison

Nous payons les **meilleurs** prix en région

1065, route 141 St-Herménégilde

David : 819-849-0714

Steve: 819-849-0035